

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Arrêté du 27 août 2024 fixant les dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des centres provisoires d'hébergement pour 2024

NOR : IOMV2410681A

Le ministre de l'intérieur et des outre-mer,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment son article L. 314-4 ;

Vu la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 ;

Vu le décret n° 2023-1327 du 29 décembre 2023 pris en application de l'article 44 de la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances au titre de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le montant des dotations régionales limitatives, destinées au financement des frais de fonctionnement des centres provisoires d'hébergement imputables aux prestations prises en charge par l'aide sociale de l'Etat, est fixé conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 août 2024.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice de l'asile,
E. ADEVAH-POEUF

ANNEXE

RÉGION	MONTANT
Auvergne-Rhône-Alpes	12 658 842
Bourgogne-Franche-Comté	5 224 284
Bretagne	5 686 433
Centre-Val de Loire	4 350 222
Grand Est	9 323 338
Hauts-de-France	5 616 106
Ile-de-France	35 334 720
Normandie	5 184 098
Nouvelle-Aquitaine	8 772 874
Occitanie	6 922 177
Pays de la Loire	6 841 803
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6 038 067
Total	111 952 964